

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 31 (1893)
Heft: 48

Artikel: Bien-aimé : fin
Autor: France, Jeanne / Magnier, A.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-193951>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

leurs vertus! Franchement, monsieur, il me semble que les livres n'y voient goutte!

Je crois au proverbe qui dit : « Celui qui se fait agneau, le loup le mange, » et je m'arrange, par crainte d'être mangée, pour inspirer à mon mari une sainte frayeur de son gouvernement. Il est très doux celui que mon cœur a choisi, et, en vue d'éviter le vacarme qu'il n'aime pas, il me consacre tout le temps que lui laisse son travail.

Ce n'est pas pour dire que je ne lise pas de temps à autre sur son visage pacifique le désir de se sauver, d'aller un peu voir ailleurs ce qui s'y passe; mais au premier mouvement qu'il fait dans cette intention, je surgis entre la porte et lui, et il se rassied avec résignation, persuadé que s'il se dirigeait du côté de l'auberge, j'y arriverais aussi vite que lui pour le ramener à la maison.

Mon genre ne paraît guère en rapport avec la faiblesse qu'on attribue à notre sexe, et j'y gagne de passer pour un gendarme, je dois même en convenir, pour la plus méchante femme du village. Oui, j'effraie bien du monde, et surtout mon pauvre mari! Tant pis! il passe les veillées à la maison; c'est l'essentiel!

J'indique ma recette aux lectrices du *Conteur*, et j'ai l'honneur, monsieur, de vous présenter mes compliments.

Une abonnée depuis douze ans.

Monsieur le rédacteur,
Il me semble que vos abonnées s'embarrassent pour peu de chose. Si elles ne veulent pas que leurs maris aillent à l'auberge, mais restent à la maison, il faut tout simplement qu'elles cachent la bourse. Comme je n'emploie que ce moyen, et qu'il me réussit assez bien, je ne puis en indiquer un meilleur.

Agréez, M. le rédacteur, etc.
N. M.

Bagnes.

M. Courthion, rédacteur de l'*Estafette*, a publié, dans la *Revue historique vaudoise*, une notice excessivement intéressante et fort bien écrite, sur la *vallée et commune de Bagne*, dont l'histoire a un caractère tout particulier. Ce travail, qui a été tiré à part, forme une brochure de près de 60 pages, où les traits de mœurs les plus curieux et de nombreuses anecdotes donnent aux pages de M. Courthion beaucoup d'attrait.

Nous ne pouvons donc que souhaiter un bon accueil à cette brochure, en vente chez tous les libraires et au bureau du *Conteur*, au prix de 1 fr.

Nous en détachons ce curieux passage, relatif à la construction de l'église paroissiale de Bagne :

« Suivant certaine tradition verbale, les Bagnards se seraient longuement agités pour le choix de l'emplacement de leur église, et faute de pouvoir se mettre d'accord, ils auraient finalement eu recours à l'arbitrage de deux juges de la race bovine.

» Chaque village tenait naturellement à faire construire l'église à sa portée, et, comme il était impossible de satisfaire tout le monde, on finit par s'arrêter à trois projets différents. L'extrémité de la vallée préconisait Versegères, les villages de la partie inférieure opinaienit, suivant leurs intérêts respectifs, les uns pour Châble, les autres pour une colline qui domine ce chef-lieu, à une distance d'environ vingt minutes

» Faute d'entente plus complète, on résolut de choisir deux taureaux, de les attacher au même joug, de leur bander les yeux et de les faire longtemps tourner sur place dans un endroit occupant le point central du triangle formé par les trois emplacements indiqués. Il était convenu que l'église s'éleverait sur celui de ces trois points vers lequel les deux animaux s'entendraient à se diriger.

» Le Châble eut le bon billet de cette étrange loterie, voilà pourquoi le sanctuaire aurait été élevé à l'entrée de la vallée! »

Dái ballès vatsès.

Dein onna misa que lâi a 'z'u y'a on part dè teimps dein lè z'einverons dè Lozena, lè z'ermaillès sè sont misâies adrâi bin, et mé qu'on arâi cru après on annâie dè granta sâiti coumeint ellia que n'ein z'u sti an.

— Parait que lâi avâi dái ballès vatsès, se fe lo conseiller à n'on gaillâ que revègnâi dè la misa?

— Compto bin que lâi avâi dái ballès vatsès! n'ivâi rein dè clliâo ballès fri-bordzâisès dâo canton dè Berna.

On créancier.

Quand vo prétâ dè l'ardzeint à cau-
quon que tirè lo diablio pè la quiua et
qu'a dè la peina à virâ lè dou bets, l'est
rudo molési dè lo ravâi, surtot se lo
galé n'amè pas pâyi.

Lâi a portant on moïan; mà ne sé pas
se réussé adé. C'est dè férè coumeint
Djan à Fifi.

Djan à Fifi avâi prétâ quattro picès à
Gueguenet po atsetâ on caienat, et diabe
lo pas que sè poivè férè reimborsâ; l'autro
lo reinvoyivè du lo sailli âi fénésons;
dái fénésons âi messons; dái
messons ào traïsadzo dái truffès, et adé
dinsè, que cein eimbétâvè Djan à Fifi,
que n'avâi portant pas fauta d'ardzeint;
mâ vo sédè, quand bin on ein a pas
fauta, tsacon tint à son du. Djan, que

vâi que l'autro lo pâo pas pâyi et que ne
volliâvè pas que l'ai dâivè pe grand
teimps, s'ein va on dévai lo né tot drâi
tsi l'assesseu et lâi fâ : « Bondzo, assesseu,
vegné vers vo po vo démandâ se
vo z'ariâ la bontâ dè prêtâ veingt francs
à Gueguenet ?

— Et qu'ein vâo-te férè dè clliâo
veingt francs ?

— Eh bin, c'est po lè mà reindrè; lè
mè dâi. »

Dou dzanliâo.

Dou lulus, ion dè Publio et l'autre dè
Tolotsena, que sè trovâvont on dzo pè
St-Surpi su la galéri dè la pinta, iô fâ
tant bio vairè, trovâvont que noutron
pâys étai rudo bio.

— Et bon! se fe cé dè Publio, ào
mein per tsi no; kâ n'ein on tant bon
territoire que se vo laissi tsezi on allu-
metta perque bas su dâo laboradzo,
l'amâie d'après vo lâi trovâ 'na granta
sapalla plieinna dè pivès.

— A Tolotsena, repond l'autre, que ne
volliâvè pas que sâi de que Tolotsena ne
vaillessâi pas Publio, se vo laissi tsezi
on boton dè breintalla ein fochéreint on
carreau dè faviolès, trâi senannès après
vo trovâ on bio patalon dè grisette tot fê
à 'na bâcllire.

Bien-Aimé

PAR

Jeanne FRANCE et A. MAGNIER

FIN.

Bientôt commençait pour le cher malade la longue, l'atroce agonie prévue, agonie dont il dissimulait héroïquement la souffrance, montrant une résignation affectée.

Cependant, après avoir mis l'ordre le plus parfait à ses affaires, maintes fois revues dans les moindres détails, il se préoccupait des suprêmes préparatifs, des derniers adieux à tous ceux qu'il aimait, et surtout à celle qui lui avait donné tant d'amour. Un flot de visiteurs avait passé. Paul se retrouvait seul avec Isabelle, l'ange gardien de son chevet. Etranglé par le mal, il voyait de même s'étrangler, en un cercle de plus en plus étroit, l'horizon de sa vie.

— L'heure de la séparation approche, ma Bien-Aimée — prononça-t-il avec effort, d'une voix inintelligible pour tout autre qu'elle. — Ma fin est imminente... attendons-la d'un moment à l'autre... mais, je t'en supplie, sois forte et vaillante.

— Oui, mon Aimé, je serai forte de notre éternel amour, ce bien unique qui fait que je n'envie pas le bonheur des plus heureuses... N'ai-je pas eu ma part de bonheur terrestre? T'aimer, être aimée de toi... encore et toujours... Me souvenir et espérer. La vie est courte, et malgré cette épreuve, Dieu est juste, il nous réunira là-haut, pour jamais.

— Mais ton avenir?...

— Mon avenir est en toi, te dis-je... Ne proteste pas, je t'en supplie. Mon avenir, c'est de vivre et mourir pour toi... Non, la femme d'un autre, jamais!

— Mais j'aimerai les malheureux atteints

du même mal que toi ; je veux me dévouer à les soigner. Continuer l'œuvre accomplie auprès de toi me sera encore un pieux devoir. Puis, Dieu ne me devra-t-il pas, dans cette tâche, d'abréger ma vie comme il a abrégé la tienne ? Sans doute, il nous réunira bientôt !

— Ma sublime, mon héroïque Aimée !...

— Mon amour !

Etroitement embrassés, ils se turent, dominés par une émotion dont ils s'efforçaient du moins de comprimer l'éclat.

— Adieu, mon ange, — reprit-il au bout d'un instant, se sentant défaillir.

— Non : Au revoir, mon époux cher, au revoir !

Et ils se souriaient mutuellement, du céleste sourire des martyrs triomphants dans la foi ! Au même instant se présentait, empressé et radieux, un ami intime : Albert Synnet.

— Courage et espoir, mon cher Paul ! s'exclamait-il. — Heureuse nouvelle : Ton microbe est vaincu ! la guérison est possible ; il n'y a qu'à se hâter.

Le pauvre agonisant écoutait, détaché et atone, ces paroles qui semblaient lui arriver comme un écho lointain et indifférent, tandis que la jeune femme, gagnée par ces promesses enthousiastes, se reprenait à l'espoir indéterminé, comme un naufragé devinant un vaisseau sauveur au vague horizon de la pleine mer.

— Parlez ! expliquez-vous, demanda-t-elle, impatiente.

— Voici le fait : le docteur Charvet vient de découvrir le microbe du cancer et la guérison du mal.

Pour mieux m'expliquer : Depuis quelque temps, prenant pour données les travaux de M. Pasteur, il avait trouvé, étudié le microbe du cancer, mais il avait tenu secrètes ses études, jusqu'au jour où il pourrait déduire et proclamer victorieusement la guérison du terrible mal.

Enfin, les premiers résultats sont concluants. C'est une révolution dans le monde de la science. La santé, la vie pour les pauvres souffrants... Ton sauveur est venu, mon cher Paul, mais il faut nous hâter.

— Trop tard, mon ami... Les sources de la vie sont taries. La résurrection est impossible !

Le pauvre martyr affirmait avec d'autant plus de conviction que les études du docteur Charvet ne lui étaient pas étrangères.

Toujours intéressé à suivre le mouvement scientifique, et malgré la circonspection du célèbre spécialiste, il avait recueilli les premières confidences de ses expériences. Tout d'abord, il les avait accueillies même avec une joie immoderée, joie bientôt réduite, bientôt anéantie devant l'incertitude des moyens et surtout devant la gravité de son cas.

Secrètement, il avait conféré avec le maître, entretenant avec lui une correspondance assidue, prêt à se livrer aux premières expériences possibles.

Mais à l'origine de leurs relations, la précieuse découverte n'en était encore qu'à l'état embryonnaire et spéculatif, n'autorisant aucune tentative, et il avait compris qu'elle ne devait pas éclore pour lui trop lente devant la marche rapide de la mort.

D'accord avec le savant, il constatait bientôt que le progrès du mal, arrivé à l'extrême

période, rendait vaine désormais toute inoculation curative.

Ainsi le motif d'allégresse ne lui était apparu que pour ajouter un nouvel aiguillon à son désespoir, que pour combattre sa forte et longue résignation. Et il se félicitait d'avoir prudemment tenu à Isabelle cette information illusoire, de lui avoir ainsi épargné une suprême déception.

A l'instant où se présentait Albert Synnet, la découverte de l'innoculation contre le microbe du cancer était annoncée, non seulement par les organes scientifiques, mais faisait, comme une traînée de poudre, le tour de la presse.

Toutefois, à cette proclamation imprévue, les épreuves étaient encore vagues et discutées, rencontrant le double courant d'enthousiasme et d'hostilité qui, auparavant, avait accueilli les admirables travaux de M. Pasteur. Et tandis que les uns invoquaient précisément le triomphe de l'innoculation antirabique, d'autres rappelaient le récent, l'énorme échec du docteur Koch dans son prétendu remède contre la phthisie.

Synnet n'avait pas entendu la négation découragée de Paul.

— Lisez ! — s'écriait-il, trop optimiste dans son amitié même, pour s'apercevoir qu'il était au chevet d'un mourant. — Lisez, — répétait-il en déployant des journaux et des revues qu'il avait apportées. — Mais ne vous arrêtez pas aux discussions d'école et de parti : la chance, le salut se présentent...

— Trop tard !... — répétait péniblement l'agonisant.

Et muette, Isabelle semblait s'anéantir en ce reste de vie, entre la désolation et l'espérance suprême, devant le dernier conflit de la science et de la mort.

D'un côté, la science affirmant un miracle ! Paul sauvé, rendu à la vie. L'époux rendu à l'épouse dévouée et aimante, à leur bonheur sans prix, bonheur inouï, d'autant plus garanti dans l'avenir qu'il eût été racheté au terme de l'angoisse désespérée !

— Trop tard.... essayait de répéter le moribond.

Du moins elle devinait ces mots articulés à peine par des lèvres aphonies.

Elle comprit le dernier geste, le dernier regard, l'adieu suprême. Elle se précipita.

Le Bien-Aimé expirait, recueillant encore un baiser de l'épouse bien-aimée, ainsi que cette parole murmurée :

— A bientôt !

Comment voyons-nous la lune ?

Un de nos lecteurs nous fait une communication assez originale. Il nous dit avoir remarqué, en interrogeant de nombreuses personnes, qu'il y en a très peu qui voient la lune de la même grandeur, lorsque cet astre se trouve, non à l'horizon, mais en plein ciel. Les appréciations sont des plus diverses : aux uns, elle paraît avoir la grandeur d'une belle orange ; aux autres, celle d'une grosse tomme ; à d'autres enfin, elle paraît avoir les dimensions d'un immense fromage.

Il y aurait donc là un phénomène op-

tique assez curieux, et que seuls les hommes compétents, les oculistes, pourraient nous expliquer. Espérons que l'un d'eux voudra bien nous faire ce plaisir.

Bœuf au vin de Bourgogne. — Un joli morceau de bœuf que l'on pique de quelques lardons pour le nourrir un peu plus. Le braiser en lui adjoignant deux ou trois pieds de veau, quelques parures de viande telles que veau ou porc frais, mais jamais de mouton. Une bonne garniture de légumes et quelques dés de petit salé.

Faites partir sur un bon feu. Mouillez à couvert avec moitié bouillon et moitié vin de Bourgogne.

Assaisonnez de haut goût. Cuisez au four en ayant soin de l'arroser de temps à autre pour éviter qu'il ne sèche. On peut lui adjoindre plusieurs garnitures suivant le goût des personnes à qui on le sert. Bien dégraisser le fond avant de le servir.

Solution du problème du 18 novembre : La première revendeuse avait 300 œufs et la deuxième 420. — Ont donné cette solution : MM. Simond, Serrières ; Dunas, Berolles ; Bastian, Forel ; Duchod, Paris ; Timembart, Bevaix ; Amiguet, Gرون ; Boltshauser, Montreux ; Rohrbach, Lausanne ; Neeser, Malleray ; P. Forney, Vevey ; Palaz, Lausanne ; Orange, Genève ; Perrochon, Bogis ; Brailly, Verreries ; Marcel Ney, Lausanne ; cercle, Rolle ; cercle, Fontainemelon ; Rochat, Brenets ; Blanc, Chatonnay. — La prime est échue à M. Marcel Ney.

THÉÂTRE. — Dimanche 3 décembre : Dernière représentation de la **Danse serpentine**. Le spectacle commencera par la **Poissarde**, ou les Halles en 1804, drame en 5 actes. Rideau à 8 heures.

L. MONNET.

VINS DE PORTO D'ORIGINE
HOOPER FRÈRES, A OPORTO
MAISON FONDÉE EN 1851.

Demander à **J.-H. MATILE**, au Petit-Bénéfice, Morges, échantillons de ses nouveautés pour robes, jupons, jaquettes et manteaux. Marchandise solide et meilleur marché que partout ailleurs, à qualité égale. Confection pour hommes ; draperie, coton, couvertures, tapis, descentes de lit, etc.

ACHAT ET VENTE DE FONDS PUBLICS

Actions, Obligations, Lots à primes.

Encaissement de coupons. Recouvrement.

Nous offrons net de frais les lots suivants : Ville de Fribourg à fr. 13,25. — Canton de Fribourg à fr. 27,70. — Communes fribourgeoises 3 % différenciée à fr. 48,70. — Canton de Genève 3 % à fr. 107,75. — De Serbie 3 % à fr. 83,50. — Bari, à fr. 54,50. — Barletta, à fr. 44,50. — Milan 1861, à 35,50. — Milan 1866, à fr. 10,40. — Venise, à fr. 21,50. — Ville de Bruxelles 1886, à fr. 107,--. — Bons de l'Exposition, à fr. 6,--. — Croix-blanche de Hollande, à fr. 13,50.

Tabacs serbes, à fr. 11,40. — Port à la charge de l'acheteur. Nous procurons également, aux cours du jour, tous autres titres. — J. DIND & C° Ancienne maison J. Guilloud, 4, rue Pépinet, Lausanne. — Succursale à Lutry. — Téléphone. — Administration du *Moniteur Suisse des Tirages Financiers*.

LAUSANNE. — IMPRIMERIE GUILLOUD-HOWARD.